

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT**

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le 18 décembre 2019 à **19 h 30**, à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit, sous la présidence de monsieur Michel Brisson, maire.

À laquelle sont présents :

- Claude Gosselin, conseiller district # 1
- Ricky Soly, conseiller district # 2
- Sandra Cardin, conseillère district # 3
- Richard Pitre, conseiller district # 4
- Ginette Brien, conseillère district # 5
- Maxime Villemare, conseiller district # 6

Madame Johanne Ringuette, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit comme secrétaire de la séance.



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Comme tous les membres du conseil sont présents, le président monsieur Michel Brisson, maire, constate le quorum et déclare la présente séance ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2019-12-424

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Sandra Cardin
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CONSTATER ET DE MENTIONNER que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1).

ADOPTÉE.



1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Comptes à payer*
3. *Avis de motion et dépôt du Projet de règlement 640-2019 – Règlement établissant un programme d'aide financière pour le transport scolaire d'accommodement*
4. *Ordre de changement – Réaménagement à la mairie et mise en place d'un centre de coordination des mesures d'urgence*
5. *Autorisation de paiement de la facture de Marianne Drainville Architecte – Réaménagement à la mairie et mise en place d'un centre de coordination des mesures d'urgence*
6. *Bail emphytéotique avec la Commission scolaire des Samares – autorisation de signature*
7. *Décompte progressif # 1 – Réfection du poste de pompage Vézina*
8. *Demande de paiement – EXP inc. – Surveillance des travaux de réfection de diverses rues 2019*
9. *Acquisition d'électroménagers pour le centre de coordination des mesures d'urgence*
10. *Mandat – Enseigne numérique*
11. *Représentante de la municipalité de Saint-Esprit auprès de Revenu Québec*
12. *Place aux Jeunes de Montcalm – Contribution financière pour le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm*
13. *Contribution à la Fabrique - Premier de l'an 2020 et vœux du maire*
14. *Participation au souper spectacle – Hommage aux Aînés « L'esprit d'veillée ! »*
15. *Modification du contrat de travail de madame Johanne Ringuette – transition au poste de DGA*
16. *Autorisation de signature – Convention de partenariat avec la Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau pour le programme EnVERTdissement*
17. *Mandat pour l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité – Mise en application de l'article 68 du REP*
18. *Demande d'aide financière au Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) – Volet 1*
19. *Offre à la fabrique de Saint-Esprit pour la location de terrains*

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

20. Période de questions des contribuables
LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2019-12-425

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Claude Gosselin
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE.



2. **Comptes à payer**

Considérant que les listes des comptes payés et à payer au 16 décembre 2019 ont été rendues disponibles aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance, comme requis à l'article 148 du *Code municipal du Québec*.

2019-12-426

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Richard Pitre
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER les comptes énumérés dans la liste des comptes à payer au 16 décembre 2019 totalisant **81 636.20 \$** et d'en autoriser les paiements.

Comme mentionné en préambule, la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé le rapport des dépenses incompressibles payées, au 16 décembre 2019, par chèques ou par Accès D, dépenses qu'elle a autorisées depuis le dépôt du dernier rapport et selon sa délégation de compétence ou qui ont été autorisées par résolution lors de la séance précédente, soit un montant de **67 604.25 \$**. Le conseil reconnaît en avoir pris connaissance par le dépôt dudit rapport et en approuve le paiement.

ADOPTÉE.



3. **Avis de motion et dépôt du Projet de règlement 640-2019 – Règlement établissant un programme d'aide financière pour le transport scolaire d'accommodement**

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Maxime Villemaire, conseiller, à l'effet que le *Projet de Règlement 640-2019 – Règlement établissant un programme d'aide financière pour le transport scolaire d'accommodement* sera adopté à une séance ultérieure, et qu'il a pour objet :

- De mettre en place un programme visant à rembourser à 50 % du coût du transport scolaire pour les familles qui n'ont pas le droit gratuitement à ce transport.

Une copie du projet de Règlement 640-2019 a été remise à tous les élus (article 148 du Code municipal du Québec) avant la présente séance et est disponible pour les gens dans la salle, et que, de plus, un dépôt est fait séance tenante, comme il en est prévu à l'article 445 du Code municipal du Québec.

Cet avis de motion remplace celui donné à la séance du 7 octobre 2019.



4. **Ordre de changement – Réaménagement à la mairie et mise en place d'un centre de coordination des mesures d'urgence**

Considérant la demande d'ordre de changement ODC-A-01 du 2 décembre 2019 de Marianne Drainville Architecte pour ;

- Déplacer le chauffe-eau, enlever une fenêtre et le climatiseur 4 871.45 \$ plus taxes

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

- Ajouter de l'isolant sous la dalle et pieux 1 479.44 \$ plus taxes

Augmentant ainsi le prix du contrat de 6 350.89 \$.

POUR CES MOTIFS ET EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

2019-12-427

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Sandra Cardin
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPROUVER l'ordre de changement ODC-A-01 du 2 décembre 2019 et d'en autoriser les paiements.

ADOPTÉE.

~~~~~

**5. Autorisation de paiement de la facture de Marianne Drainville Architecte – Réaménagement à la mairie et mise en place d'un centre de coordination des mesures d'urgence**

**Considérant** la réception de la facture # 34 du 23 novembre 2019 concernant les honoraires professionnels pour plans et esquisses pour les travaux de réaménagement à la mairie.

**2019-12-428**

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Sandra Cardin  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'AUTORISER** le paiement de la facture # 34 du montant de **2 880 \$ plus taxes.**

**D'AFFECTER** cette dépense aux activités d'investissements, poste budgétaire **23-02000-722**, et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE.**

~~~~~

6. Bail emphytéotique avec la Commission scolaire des Samares – autorisation de signature

Considérant que par sa résolution portant le numéro C.C.-044-150921, la Commission scolaire des Samares (CSS) accepte la demande de la municipalité d'une emphytéose pour le lot **6 263 780** ayant une superficie d'environ 1 600 m² et situé dans la cour arrière de l'école Dominique-Savio, afin d'y construire une patinoire et autres installations sportives.

2019-12-429

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Maxime Villemaire
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

DE S'ENGAGER à respecter les conditions imposées par la CSS :

- D'obtenir une subvention dans le cadre du programme aux installations sportives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR);
- D'assumer tous les coûts afférents à cette transaction incluant les frais reliés à la préparation d'un acte notarié;
- De signer un contrat notarié incluant des clauses protégeant les intérêts de la CSS.

D'AUTORISER monsieur Michel Brisson, maire, ainsi que madame Nicole Renaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à signer un bail emphytéotique d'une durée de **quarante (40) ans** avec la Commission scolaire des Samares pour le lot **6 263 780**.

ADOPTÉE.

~~~~~

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

7. **Décompte progressif # 1 – Réfection du poste de pompage Vézina**

**Considérant** le contrat portant le numéro HM-201904-111 intervenu entre la municipalité de Saint-Esprit et *Pompes Villemaire* pour les travaux de réfection du poste de pompage Vézina ;

**Considérant** la demande de paiement de l'entreprise et la recommandation de paiement de la firme de surveillance *Parallèle 54* du 5 décembre 2019, pour lesdits travaux de réfection.

**Considérant** la retenue contractuelle de 10 %.

**POUR CES MOTIFS ET EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,**

2019-12-430

IL EST PROPOSÉ PAR : Ricky Soly

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'AUTORISER** le paiement du décompte progressif #1 à l'entreprise *Pompes Villemaire* au montant de **116 508.37 \$ taxes incluses**, la retenue contractuelle de 10 % ayant été retranchée, et ce, sous réserve de la réception de toutes les quittances des sous-traitants dans ce dossier, s'il y a lieu.

**D'AFFECTER** cette dépense aux activités d'investissement, poste budgétaire 23-05001-725, financé par le règlement d'emprunt 629-2019, et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE.**

~~~~~

8. **Demande de paiement – EXP inc. – Surveillance des travaux de réfection de diverses rues 2019**

Considérant le contrat dont le projet porte le numéro TP201905-153 intervenu entre la municipalité de Saint-Esprit et la firme *EXP inc.* pour la surveillance des travaux de réfection de diverses rues 2019 ;

Considérant la demande de paiement de l'entreprise du 6 décembre 2019, pour la surveillance effectuée au 2 décembre 2019, facture #527507.

POUR CES MOTIFS ET EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

2019-12-431

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Cardin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER le paiement de la facture #527507 à la firme *EXP inc.* au montant de **23 397.41 \$ taxes incluses**.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, poste budgétaire 23-04008-721, subventionné par la TECQ 2019-2023 ainsi que par le règlement d'emprunt 631-2019, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.

~~~~~

9. **Acquisition d'électroménagers pour le centre de coordination des mesures d'urgence**

**Considérant** le réaménagement des bureaux de la mairie et le centre de coordination des mesures d'urgence qui s'effectueront en début d'année 2020;

**Considérant** la soumission de *JC Perreault Écono* pour l'acquisition d'un réfrigérateur/congélateur, une cuisinière, une hotte micro-ondes ainsi qu'un lave-vaisselle à 1 996 \$ plus taxes;

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

**POUR CES MOTIFS ET EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,**

2019-12-432

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Claude Gosselin  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ACQUÉRIR** de *JC Perreault Écono* un réfrigérateur/congélateur, une cuisinière, une hotte micro-ondes ainsi qu'un lave-vaisselle au cout de 1 996 \$ plus taxes.

**D'AFFECTER** cette dépense aux activités d'investissement 2020, poste budgétaire **23-02000-722** et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE.**



**10. Mandat – Enseigne numérique**

**Considérant** l'objectif de la municipalité d'installer une enseigne numérique afin d'informer les citoyens et visiteurs;

**Considérant** la réponse favorable du Fonds de développement des territoires (FDT) quant au financement d'environ 71 % du cout du projet total, représentant une somme d'environ 29 475 \$ net ;

**Considérant** les demandes de soumissions faites auprès de trois (3) entreprises.

2019-12-433

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Ricky Soly  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE MANDATER** l'entreprise Communications Tremblay Ménard inc., pour l'installation d'une enseigne numérique, et ce, pour la somme de **39 795 \$ plus taxes** comme soumis à la proposition numéro EST-2365 reçue le 10 octobre 2019.

**D'AFFECTER** cette dépense aux activités d'investissement 2020, au poste budgétaire **23-07000-721** et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE.**



**11. Représentante de la municipalité de Saint-Esprit auprès de Revenu Québec**

2019-12-434

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Richard Pitre  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'AUTORISER** Madame Nicole Renaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de la municipalité pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

**ADOPTÉE.**

~~~~~

12. Place aux Jeunes de Montcalm – Contribution financière pour le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm

Considérant la demande de participation financière du Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm reçue le 6 décembre dernier;

Considérant que la Municipalité a à cœur de soutenir les jeunes finissants ou diplômés dans leurs démarches d'emploi ou de stage.

2019-12-435

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Sandra Cardin
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ALLOUER une somme de **150 \$** au Carrefour jeunesse-emploi pour permettre aux jeunes de se tailler une place de choix sur le marché de l'emploi de notre MRC en vivant une expérience unique.

D'AFFECTER cette dépense aux activités de fonctionnement, poste budgétaire **02-19000-991** et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.

~~~~~

**13. Contribution à la Fabrique - Premier de l'an 2020 et vœux du maire**

**Considérant** la demande de participation financière de la Fabrique pour le vin d'honneur pour saluer la nouvelle année.

2019-12-436

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Ricky Soly  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ALLOUER** une somme de **150 \$** à la Fabrique de Saint-Esprit pour leur événement du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**D'AFFECTER** cette dépense aux activités de fonctionnement **2020**, poste budgétaire **02-19000-991** et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE.**

~~~~~

14. Participation au souper spectacle – Hommage aux Aînés « L'esprit d'veillée ! »

2019-12-437

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Richard Pitre
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER l'achat de deux (2) billets à 50 \$ chacun pour la présence de Monsieur le Maire, Michel Brisson, accompagné de sa conjointe, à l'occasion du souper spectacle

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

Hommage aux Aînés « L'esprit d'veillée » qui aura lieu le 25 janvier 2020. Le billet de la conjointe sera supporté par le Maire.

D'AFFECTER cette dépense aux activités de fonctionnement **2020**, poste budgétaire 02-11000-310.

ADOPTÉE.



15. Modification du contrat de travail de madame Johanne Ringuette – transition au poste de DGA

Considérant qu'au mois de novembre 2019, madame Ringuette a annoncé son intention de quitter son poste après le 20 décembre 2019, considérant qu'elle occupera un emploi chez un autre employeur;

Considérant la proposition de madame Ringuette de continuer à fournir partiellement des services à l'Employeur après le 20 décembre 2019 pour la période déterminée au présent contrat, et ce, afin d'assurer une transition ordonnée en lien avec les finances et la vérification comptable de la Municipalité;

Considérant la déclaration de madame Ringuette à l'effet que son nouvel employeur est d'accord avec cette proposition;

Considérant que la vérification comptable de la Municipalité pour l'année 2019 pourrait entraîner des besoins jusqu'au mois de mai 2020;

Considérant qu'il est dans l'intérêt des parties de convenir des conditions de travail qui s'appliqueront après le 20 décembre 2019.

2019-12-438

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Gosselin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ACCEPTER les termes du nouveau contrat de travail de madame Johanne Ringuette comme préparé par le comité de relations humaines et notre procureure, Me Stéphanie Lalande, prenant effet à compter du 20 décembre 2019.

D'AUTORISER le maire, monsieur Michel Brisson ainsi que monsieur le conseiller Claude Gosselin à signer le nouveau contrat de travail avec madame Johanne Ringuette.

ADOPTÉE.



16. Autorisation de signature – Convention de partenariat avec la Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau pour le programme EnVERTdissement

Considérant que la Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau consent une aide financière à la municipalité pour le programme EnVERTdissement;

Considérant que la participation financière s'échelonne comme suit :

- 2019 : 10 000 \$
- 2020 : 5 000 \$
- 2021 : 5 000 \$

2019-12-439

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Cardin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Johanne Ringuette, à signer pour et au nom de la municipalité une entente de partenariat avec Caisse Desjardins de

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

Montcalm et de la Ouareau portant sur une participation financière, dans le cadre du programme EnVERTdissement, d'une durée de trois ans pour un montant total de 20 000 \$.

ADOPTÉE.



17. Mandat pour l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité – Mise en application de l'article 68 du REP

Considérant que le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est entré en vigueur le 14 août 2014;

Considérant que le RPEP stipule à l'article 68 que les responsables des captages de catégorie 1, soit ceux qui alimentent plus de 500 personnes, doivent transmettre au ministre, tous les 5 ans, un rapport signé par un professionnel contenant certains renseignements et leurs mises à jour, le cas échéant;

Considérant que cette analyse est financée en partie par le programme PPASEP.

2019-12-440

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Pitre

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE MANDATER la firme TechnoRem pour la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité de Saint-Esprit, comme décrit à sa soumission du 9 décembre 2019, pour la somme de 24 806 \$ taxes incluses, dont 20 211 \$ est financé par la subvention du programme PPASEP. Le coût réel de la municipalité est 4 595 \$ taxes incluses.

D'AFFECTER cette dépense aux activités de fonctionnement **2020**, poste budgétaire 02-41200-411.

ADOPTÉE.



18. Demande d'aide financière au Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) – Volet 1

Considérant que la Municipalité de Saint-Esprit a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

Considérant que la Municipalité de Saint-Esprit désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

POUR CES MOTIFS ET EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

2019-12-441

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Cardin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

D'AUTORISER madame Nicole Renaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

19. Offre à la fabrique de Saint-Esprit pour la location de terrains

Le maire donne de l'information concernant la suite des choses dans ce dossier.

~~~~~

Je soussigné, en ma qualité de secrétaire-trésorière adjointe, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

**- Original signé -**

Johanne Ringuette,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

~~~~~

20. Période de questions des contribuables

Aucun contribuable n'est présent lors de la période de questions.

~~~~~

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 46, l'ordre du jour est épuisé.

2019-12-442

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Pitre  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CLORE et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**

~~~~~

- Original signé -

Michel Brisson
Maire et
Président d'assemblée

- Original signé -

Johanne Ringuette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Michel Brisson, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- Original signé -

Michel Brisson
Maire et Président d'assemblée